

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical
Séance du jeudi 20 avril 2023 à 18h00
Délibération N° 2023/010
COMPETENCE EAU POTABLE

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt avril à dix-huit heures, le Comité syndical à nouveau dûment convoqué après la séance du 13 avril 2023 pour laquelle le quorum n'a pas été atteint, s'est réuni à la salle de Rivières sous la présidence de **François VERGNES, Président. Mme Ludivine PAYA a été nommée secrétaire de séance.**

Conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT, le Conseil syndical a délibéré valablement sans condition de quorum.
Date de convocation et d'affichage : 14 avril 2023

CA2G	Titulaires	Présent	Absent excusé	Représenté par	CA2G	Titulaires	Présent	Absent excusé	Représenté par
ALOS	CAUDERAN Alain		X		LISLE SUR TARN	PUIBASSET Pascale		X	
AMARENS	GUILHABERT Alain	X			LOUPIAC	POZZA Pascal		X	
ANDILLAC	BROS Jacques		X		MEZENS	TISSERAND Jacques		X	
BEAUVAIS SUR TESCOU	EGUILUZ Bernard		X		MONTANS	BEZIOS Jean-Marie	X		
BERNAC	DELERIS Jean-Michel		X		MONTDURAUSSE	PAULIN Georges		X	
BRENS	TERRAL Michel	X			MONTELS	RAU Ludovic		X	
BROZE	TRENTAZ Serge		X		MONTGAILLARD	VIALAR Bernard		X	
BUSQUE	VAISSIERRE André		X		MONTVALEN	DELABRE Grégory			F.Vergnes
CADALEN	DAVALAN Christian	X			PARISOT	CHARRUYER Sébastien		X	
CAHUZAC SUR VERE	YECHE Francis		X		PEYROLE	CAMALET Alain	X		
CAMPAGNAC	BOULOC Jean-Louis		X		PUYBEGON	CINQ Robert	X		
CASTANET	POUX Cynthia		X		PUYCELSI	LAMBERMONT Ghislain	X		
CASTELNAU MAL	BOSC Frédéric		X		RABASTENS	PAYA Ludivine	X		
CESTAYROLS	THILLIEZ Claude		X		RIVIERES	MANEN Cyril		X	
COUFFOULEUX	GARRIDO Alain	X			ROQUEMAURE	SOULIES Claude		X	
DONNAZAC	BREUILLARD Caroline		X		SALVAGNAC	MIRAMOND Bernard	X		
FAYSSAC	ETERNOT Joël		X		SENOUILLAC	FERRET Bernard		X	
FRAUSSEILLES	BRUN Arielle		X		SAINT BEAUZILE	FAGES Philippe		X	
GAILLAC	SOUQUET Martine		X		STE CECILE DU CAYROU	CARAIRE Jean-Pierre		X	
GIROUSSENS	DUSSEL Francis	X			ST GAUZENS	BOULVRAIS Paul	X		
GRAULHET	ORTEGA Fernand		X		ST URCISSE	GAUSSERAND Marie-Claire		X	
GRAZAC	FAURE Nathalie		X		TAURIAC	MARTINEZ Christian		X	
ITZAC	DURAND Pascal		X		TECOU	DUBIETZ Philippe		X	
LABASTIDE DE LEVIS	VERGNES François	X			VIEUX	KURGOUALE Rose-Marie		X	
LABESSIERE CANDEIL	GALINIER Philippe		X		C2A	Titulaires			
LAGRAVE	SUDRE Didier	X			CASTELNAU DE LEVIS	DELHEURE Patrice		X	
LARROQUE	HELLAND Mark	X			MARSSAC SUR TARN	DONNEZ David		X	

LASGRAISSES	ASSIE Alain	X			3CS	Titulaires			
LA SAUZIÈRE ST JEAN	LAPEYRE Patrice		X		SAINTE CROIX	BOURG Didier		X	
LE VERDIER	DELPECH Jean-Marc		X		Communes				
					NOAILLES	GINESTE Jean- Philippe		X	
					Présents	16	Représentés	1	Absents 41

Nombre de Délégués : 58

EAU POTABLE

Objet de la délibération N° 2023/010

Approbation du compte administratif 2022

Les éléments présentés par le Président ont été transmis à M Bruno REVERDY, Comptable Public de Gaillac.
Le président propose aux délégués d'approuver le compte administratif 2022 comme suit :

Section Investissement :

Dépenses : 4 299 196.85€

Recettes : 6 535 332.31€

Résultats cumulés : 3 055 741.72€

Résultat de l'exercice : 2 236 135.46€

Résultat antérieur : 819 606.26€

Section Fonctionnement :

Dépenses : 9 408 578.20€

Recettes : 10 952 681.76€

Résultats cumulés : 2 837 509.74€

Résultat de l'exercice : 1 544 103.56€

Résultat antérieur : 1 293 406.18€

Le président se retire et laisse la place à Ludivine PAYA, vice-présidente, afin de procéder au vote du compte administratif 2022.

Après en avoir délibéré et sous la présidence de Ludivine PAYA, vice-présidente, les membres du Comité Syndical du SMAEPG adoptent le compte administratif 2022 - compétence EAU POTABLE - annexé à la présente délibération.

Résultat du vote :

DEL 2023/010		Élus présents	15	Élus représentés	0
Pour	15	Contre	0	Abstention	0

Ont signé le président et la secrétaire de séance,
Délibération rendue exécutoire après transmission en Préfecture,
Et publication sur le site internet du syndicat.

Pour extrait conforme,
Le président,
François Vergnes